



Effet de Serre Toi-Même !

Association membre de FNE Normandie, du Réseau Action Climat-France et du Réseau Sortir du nucléaire

Membre du Conseil d'administration d'ATMO Normandie, du Conseil d'administration d'ENERCOOP Normandie et siégeant au Conseil de Développement Durable de la Métropole Rouen Normandie

Siège : 6 rue Quesney 76 000 ROUEN

<http://www.effetdeserretoimeme.fr/>

<https://www.facebook.com/effet.deserretoimeme/>

<https://twitter.com/EffetdeSerre76>

<https://www.instagram.com/effetdeserre76/>

<https://www.linkedin.com/in/effet-de-serre-toi-meme-association-59065b161>

Rouen, le 14 septembre 2022

Rapport d'activités 2021

1. Notre présence au sein des instances locales liées aux problématiques environnementales et climatiques

L'association Effet de Serre Toi-Même a renouvelé de nouveau son adhésion à la fédération régionale des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement FNE Normandie, au Réseau Action Climat – France et au Réseau Sortir du Nucléaire. Nous avons poursuivi notre engagement pour la mise en œuvre des politiques environnementales, climatiques et de transition énergétique sur notre territoire au sein d'autres instances et avons développé des contacts avec des ONG nationales.

a. ATMO Normandie

Cette année encore, Effet de Serre Toi-Même s'est montrée pleinement impliquée dans le suivi des activités de surveillance de qualité de l'air d'ATMO Normandie, via la participation de notre représentante, Annie Deshayes, au Conseil d'Administration de l'AASQA (Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air), qui a poursuivi le relais des informations en émanant, tout comme Catherine Tardif, membre de notre association et représentante de FNE Normandie à ce même conseil d'administration d'ATMO Normandie. Catherine effectue également un gros important des publications et des activités menées par l'AASQA via les réseaux sociaux, en les étayant d'explicitations pour les rendre plus accessibles.

b. FNE Normandie

Plusieurs de nos membres ont assisté à l'assemblée générale de FNE Normandie, qui s'est tenue le 2 octobre 2021 en présentiel à l'Atrium de Rouen. À cette occasion, nous avons renforcé nos liens grâce à l'accession de deux de nos membres, Michèle Polère et Christian Dalmont au Conseil d'administration de la fédération régionale des APNE. Michèle et Christian ont pu y suivre l'activité de la fédération et Christian

a intégré la commission Axe-Seine où il représente la FNE Normandie. La masse de travail qui leur a incombé fut considérable et le suivi fut difficile. Mais ce retour d'EDSTM au sein du CA de la fédération a permis de recréer des liens de travail qui ont vocation à se renforcer.



c. Enercoop Normandie

Effet de Serre Toi-Même a renouvelé son mandat au sein du Conseil d'Administration de la SCIC Enercoop Normandie, fournisseur coopératif d'électricité 100 % renouvelable lors de son Assemblée générale du 29 mai 2021, grâce Bertrand Viot, membre de CINERGIE (Citoyens Normands de l'énergie) mais aussi d'EDSTM, qui a accepté de nous y représenter. Particulièrement impliqué, Bertrand a pu engager un relais entre nos différentes structures sur les réflexions menées sur les questions énergétiques.

d. Conseil de Développement Durable de la Métropole Rouen Normandie

Membres du Conseil Consultatif de Développement de la Métropole Rouen Normandie depuis décembre 2015, nous avons participé activement à la réflexion menée sur la refonte de cet organe consultatif, qui a eu lieu en 2021. Après avoir candidaté pour en faire de nouveau partie, nous avons intégré ce qui est devenu le Conseil de Développement Durable de la Métropole, participé activement à la rédaction de son règlement intérieur et nous sommes membres de ses trois grandes commissions. Catherine Tardif, précédemment membre du Conseil d'Évaluation de la Transition Écologique de la Métropole Rouen Normandie a intégré le Comité Évaluation de la Transition Sociale et Écologique (CETSE) où l'a rejoint Guillaume Grima. Magali Corrêa Houël et Guillaume Grima forment le binôme paritaire qui nous représente aux deux autres commissions : le Comité des Partenaires Mobilité (CPM) et le Comité Changement Climatique et Aménagement du Territoire.

La participation aux réunions de ce Conseil de développement s'est poursuivie soit en présentiel, soit en distanciel, avec au besoin une présence de Malika Sehaki ou de Nathalie Maine, en cas d'indisponibilité des membres titulaires.

Métropole, reconnaissant toutefois quelques aspects encourageants notamment sur l'intention de laisser les membres se saisir de la future organisation de celui-ci (charte de fonctionnement, gouvernance).

Trois mois plus tard, nous apprenions que ces sujets allaient être très officiellement à l'ordre du jour du Conseil de Métropole du 17 mai 2021 avec une délibération sur la Démocratie locale et participative et une deuxième délibération sur la mise en place du nouveau Conseil de Développement de la Métropole. Après avoir effectué une lecture critique des projets de délibération dont certains éléments nous ont alarmés et après un dialogue actif avec l'élue métropolitaine en charge de la question, nous avons obtenu que des amendements soient apportés aux délibérations et notamment la possibilité pour les exs-membres du Conseil de Développement de s'approprier la construction du règlement intérieur et du fonctionnement de ce qui s'appelle désormais Conseil de Développement Durable, nom proposé par des militants associatifs.

Toutefois nous avons déploré la réduction du nombre de membres alors que l'urgence climatique déclarée trois mois avant imposait une mobilisation via une large représentation du territoire, le manque de perméabilité entre le conseil citoyen et les comités du Conseil de développement ne pouvant permettre certains éclairages, ceci ne participant pas à une compréhension complète de certains enjeux.

Une certaine souplesse quant à la participation de suppléants est apparue, laissant penser à des évolutions positives ambitieuses en matière de démocratie participative que nous appelons de nos vœux.

Néanmoins, nous ne pouvons que constater que la démocratie locale participative est globalement un sujet qui n'est pas véritablement développé par les élus, surtout au vu des besoins de « revivification » de la démocratie dans notre pays. C'est une vraie déconvenue que nous avons tenté de partager dans une conférence de presse qui avait pour objectif de protester contre l'absence de concertation du « plan de renaturation de Rouen », de l'échec de l'appel à projet citoyen qui nous avait fait lauréat avec les oasis urbaines, et les difficultés concernant le CDD.



b. Participation à la première phase de la concertation concernant le Quartier Rouen Flaubert

Nous avons suivi attentivement le déroulement du début de la concertation publique sur le quartier Rouen Flaubert, dont la première phase avait commencé en octobre 2020 et s'est achevée en juin 2021. Lors de séances du CDD consacrées au sujet, Guillaume Grima a eu l'occasion de faire part de son étonnement sur la manière dont était présenté le sujet, sur le mode d'un lieu tel qu'il pouvait être idéalisé par les habitants, alors que certains aspects techniques pouvant poser problème étaient écartés ou d'autres, déjà déterminés comme des invariants en ce début de la concertation. Une fois de plus, nous avons regretté la séparation entre les habitants et les membres du Conseil de Développement dans les phases de travail, ces derniers n'étant d'ailleurs pas invités lors de la réunion publique de restitution en juin 2021.

c. Participation à la concertation sur l'élaboration du RLPi de la Métropole.

En collaboration avec l'association RAP-Rouen (Résistance à l'Agression Publicitaire), dont deux des membres sont adhérentes de l'association Effet de Serre Toi-Même, nous avons suivi et participé à la première phase de la concertation destinée à l'élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi), à partir du mois de mars 2021.

Nous avons co-écrit une contribution indiquant des orientations afin de peser sur l'élaboration de ce document intercommunal, et listant une série de préconisations que vous pourrez retrouver à ce lien :

<http://www.effetdeserretoieme.fr/wp-content/uploads/2021/09/RLP-Rouen-constats-et-enjeux.pdf>

Alternatiba-Rouen a cosigné cette contribution écrite.

c. Participation et suivi de la concertation publique sur le renouvellement du Plan de Mobilités (PDM) de la Métropole.

Dans le cadre du renouvellement de son Plan Des Mobilités et en parallèle d'une concertation auprès des communes, la Métropole Rouen Normandie a lancé en mai 2021 une concertation à destination des habitants consacrée aux déplacements sur son territoire. Ainsi un comité citoyen a été créé et la plateforme « Je participe » a été privilégiée au départ. Toutefois, les acteurs associatifs, économiques et institutionnels du territoire ont été sollicités pour participer à un « séminaire des acteurs de la mobilité » qui s'est déroulé le 2 juillet 2021. Effet de Serre Toi-Même a été invité à y mener un atelier thématique. Nous avons choisi le sujet de l'A133-A134 et des alternatives à cette autoroute, autrement dénommée Contournement est de Rouen. Hélas, peu de personnes sont venues.



OUI aux alternatives au routier. Report Modal.

- particuliers
- marchandises



✓



La Maison du VELO

✓



✓

d'autopartage remplace 10 voitures particulières et libère 9 places de stationnement¹.



✓



Les agences de mobilité

Innover pour une mobilité durable dans les territoires

✓



Axe Calais / Bayonne, Anvers-Rotterdam-Hambourg / Espagne-France-Italie

✓

Tous les détails :

<http://www.effetdeserretoieme.fr/>

NON aux autoroutes A133-A134 à péage

- ✗ Pollution de l'air et de l'eau
- ✗ Coût exorbitant
- ✗ Urbanisation de terres naturelles, étalement urbain



Péage à 1000

Retrouvez-nous sur ces sujets de mobilité :

vendredi 2 juillet à 18h

Place des Emmurés

à l'invitation de la métropole pour vous informer, échanger.



d. Participation à la Charte forestière de Territoire.

Fin 2020, La Métropole Rouen Normandie a démarré une consultation pour élaborer le plan d'action de sa 4^{ème} Charte forestière de Territoire. Nous avons mandaté Christophe Leboulanger, qui possède de sérieuses compétences professionnelles sur le sujet, pour représenter Effet de Serre Toi-Même au sein d'un groupe de travail aux côtés d'autres acteurs associatifs du territoire.

e. Participation à la révision du Plan de Protection de l'Atmosphère de la Normandie

Cette fois sur une échelle beaucoup plus large que celle de la Métropole Rouennaise, Catherine Tardif s'est engagée pleinement dans la révision du Plan de Protection de l'Atmosphère de Normandie en participant aux réunions du Comité technique dès décembre 2020 puis au Comité de Pilotage aux côtés d'autres acteurs associatifs dont Alain Rouziès, membre de l'UFC Que Choisir mais aussi d'EDSTM. Laure Corbineau, également membre de notre association a rejoint rapidement ce groupe de travail.

Catherine nous rend compte régulièrement du travail effectué.

3. Les sollicitations citoyennes sur des sujets locaux

a. Multisol, ou « l'affaire des odeurs » du 1^{er} et 2 janvier.

À l'orée de la nouvelle année, en fin de soirée du vendredi 1^{er} janvier et dans la nuit et matinée du 2 janvier, des habitants des communes de la rive gauche de l'agglomération, relayés très vite par la presse, firent part de leur inquiétude face à un phénomène d'odeurs âcres et piquantes de « brûlé » et d'hydrocarbures.

Les stations de mesures présentes faisaient état d'un pic de pollution aux particules fines, entraînant le déclenchement d'une procédure d'information et de recommandation de la Préfecture de la Seine-Maritime et un communiqué de presse rapide d'ATMO Normandie, faisant état d'une part des signalements d'odeurs de brûlé sur la plateforme ODO et d'autre part de ces émissions de particules, attribués pour une grande part au chauffage au bois et recommandant d'éviter les feux de cheminée en soirée, et, maladroitement demandant de proscrire le brûlage de papiers cadeaux dans les cheminées au vu du calendrier. Certes le communiqué de presse initial mentionnait également que d'autres sources de pollution n'étaient pas à exclure. Néanmoins, dans un contexte local où la catastrophe de Lubrizol a marqué durablement les esprits, ce détail de la mention des papiers cadeaux a heurté de nombreux citoyens. Depuis l'évènement de Lubrizol, des critiques plus ou moins justifiées s'abattent sur l'organisme chargé de la surveillance de la qualité de l'air, témoignant de la méconnaissance de son fonctionnement en termes de missions et moyens. Cette situation inquiétante nous a obligé à réagir car nous sommes convaincus de l'importance de cet outil pour donner au territoire rouennais des solutions permettant d'améliorer la qualité de l'air.

Quelques jours plus tard, des lanceurs d'alerte ont orienté les réflexions sur l'origine de ces odeurs de « brûlé » vers une origine industrielle, en l'occurrence un incident industriel qui a eu lieu au sein de l'entreprise Multisol et que l'entreprise n'avait pas déclaré !

Dans un communiqué, nous avons regretté le raccourci maladroit entre les odeurs de combustion et la mention des papiers cadeaux, et la communication mêlant le dépassement du seuil en particules fines, phénomène habituel, et les « odeurs » d'hydrocarbures, phénomène ponctuel, induisant une certaine incompréhension chez les citoyens. Et nous avons tenu à :

- nous associer à la demande d'une enquête transparente et de partage d'informations sur la nature des rejets chimiques de l'entreprise Multisol,

- demander à instruire techniquement la mise en place d'un réseau de « nez » en convergence avec les élus de la Métropole,
- demander à la Métropole la constitution rapide du comité de suivi citoyen qu'elle avait annoncé, pour traiter ces sujets, afin de favoriser l'émergence d'une acculturation au risque industriel et se diriger vers la mise en œuvre de solutions de protection de la santé des populations.

Nous tenons à préciser que parallèlement et dans le même temps que cette phase de réflexion et d'écriture, la communication d'ATMO Normandie a évolué via la rédaction de deux autres communiqués de presse dans une démarche de mise à jour.

Nous avons pu constater par la suite un engagement certain de l'AASQA vers une communication plus explicite de ses activités à destination du grand public. D'autre part, la Métropole a confirmé à l'automne 2021 que conjointement avec ATMO Normandie, elle allait favoriser la création d'un réseau de « nez » et coorganiser des ateliers d'assemblages de micro-capteurs à destination du grand public.



b. Dossier centre commercial Netto et dépôt d'un recours

En 2020, sollicités par une riveraine devenue membre de notre association, nous avons déposé au tribunal administratif de Rouen un recours en excès de pouvoir, conjointement avec la fédération FNE Normandie, contre un permis de construire visant l'installation d'un espace commercial Netto, modifié ultérieurement en Comptoir de la Bio, sur une parcelle naturelle et partiellement inondable située à Darnétal.

La Mairie ayant déposé un mémoire en réponse, en 2021 et grâce à la collaboration active du service juridique de la fédération, nous avons déposé conjointement de nouveau un recours en réplique en juillet 2021, bloquant ainsi le démarrage de ce projet qui avait une emprise au sol de 1882 m².



c. Pollution aux néonicotinoïdes dans la Seine.

Fin mai 2021, nous avons été sollicités par FNE Normandie dans le cadre d'une pollution du Bassin St Gervais où ont été déversés des néonicotinoïdes et en particulier du thiaméthoxam, une substance hautement nocive, très soluble dans l'eau et interdite en France depuis près de trois ans, pour s'associer à leur démarche juridique qui vise à se porter partie civile dans cette affaire. Un communiqué de presse a également été co-signé.

d. Un soutien à des citoyens de Mesnil-Esnard et de Belbeuf pour la protection d'arbres et de forêt.

En janvier 2021, notre association a été sollicitée par des citoyens de la commune du Mesnil-Esnard inquiets de voir leur cadre de vie et leur environnement dégradés par une opération immobilière urbaine appelée « Les logis du Manoir » et impliquant un abattage d'arbres. Malheureusement, malgré la constitution d'une association de riverains qui a sollicité une avocate, au moment où nous avons été informés de ce dossier, des arbres avaient déjà été coupés.

En mai 2021, nous avons été contactés par des citoyens et usagers des bois de Roquefort et des Gravettes à Belbeuf s'étant réunis afin de demander le maintien de l'accès au public de ces bois tout autant que la préservation de la faune et de la flore, face à un propriétaire peu respectueux des usages quotidiens de la forêt.

Nous avons facilité la mise en place d'une réunion entre les habitants et Mme Marie Atinault, Vice-Présidente de la Métropole rouennaise en charge des Transitions et innovations écologiques. Nous avons soutenu la proposition des habitants laquelle consistait en une préemption ou à un rachat de ces espaces forestiers par la Métropole Rouen Normandie pour en faciliter leur protection.

Si on ajoute, le dossier des platanes de l'esplanade St Gervais qui avaient été coupés illégalement en juillet 2016 malgré une forte mobilisation citoyenne et qui a marqué durablement les esprits, nous avons souhaité écrire au Président de la Métropole et maire de Rouen afin de lui faire part de propositions de notre association visant un renforcement de la protection des arbres, notamment des arbres remarquables mais

aussi d'espaces forestiers de la Métropole Rouen Normandie. Un premier jet de courrier avait été écrit à cet effet, mais est à faire évoluer en fonction des dernières modifications du PLUi et des derniers éléments de politique forestière qui ont été validés entre temps.

e. Alerte sur une nouvelle zone commerciale près de Barentin

Nous avons également été interpellés par des habitants de la commune de Pissy-Pôville près de Barentin, dans l'incompréhension face à un projet de nouvelle zone commerciale prévoyant d'artificialiser un terrain naturel en partie inondable, alors que des cases commerciales vides existaient en nombre sur la zone commerciale et que les axes permettant les accès à cette zone étaient déjà saturés en matière de circulation.

Nous avons relayé et diffusé leur travail de rédaction d'une note que nous avons amendé dans une démarche de soutien, et qui comporte cette conclusion :

Plutôt que de construire une nouvelle zone commerciale et artificialisée, nous souhaitons que les collectivités chargées de l'aménagement de cette zone commerciale privilégient la réhabilitation des bâtiments existants et l'utilisation des terrains déjà urbanisés, conformément au Plan biodiversité (qui a fixé en 2018 un objectif de zéro artificialisation nette des sols), aux propositions de la Convention citoyenne pour le climat et aux instructions données aux Préfets pour veiller à la sobriété foncière afin de viser le « Zéro artificialisation nette » en particulier dans les documents d'urbanisme ainsi que sur le sujet des aménagements des zones commerciales péri-urbaines.

Nous sommes pour :

- la préservation : des sols et de l'environnement ; de la tranquillité, de la santé et de la sécurité des habitants du village de Pissy-Pôville ; de la valeur des biens des riverains et des habitants le long de la route de Malzaize
- et pour le réaménagement de la zone commerciale existante en concertation avec la Ville de Barentin.



f. Rouen, territoire d'innovation scientifique et technologique durable !

Nous avons résumé dans ce visuel l'un des aspects de notre vision de notre territoire avec quelques propositions pour faire de Rouen un territoire d'innovation scientifique et technologique durable.



Rouen territoire d'innovation scientifique et technologique durable !

association effet de serre toi-même !

- Remplacer les 24h motonautiques au pétrole par la première course au monde de bateau solaire afin d'attirer des transferts et échanges technologiques.
- Desserte dans le cadre des déplacements pendulaires entre un parking de rabattement et le centre ville.
- Les livraisons du dernier kilomètre
- Développement touristique, en partenariat avec l'office du tourisme, la création d'un Vaporetto solaire rouennais

La création d'un bateau-bus solaire pour piétons -avec et sans poussette- et cyclistes pour relier les deux rives de la Seine de la Métropole Rouen-Normandie devient une réponse cohérente et économique porteuse d'innovation et de développement économique dans ce 21^{ème} siècle où les alternatives au tout pétrole seront efficaces en termes de marché en développement.

Retrouvez nous sur notre site : <http://www.effetdeserretoimeme.fr/> et sur les réseaux sociaux

Logo: C até limet itoyenneté

4. Poursuite de la mobilisation contre l'A133-A134.

Effet de Serre Toi-même a poursuivi son action contre le projet d'autoroute A133-A134, encore improprement appelé Contournement Est de Rouen, que ce soit au sein du Collectif Non à l'A133-A134 ou de façon autonome.

En collaboration avec un représentant de FNE Normandie, nous avons poursuivi notre travail d'approfondissement des alternatives, dont certaines ont inspiré des propositions alternatives présentes dans la délibération du 8 février 2021 de la Métropole Rouen Normandie qui a voté contre le financement de cette infrastructure climaticide, à notre plus grande satisfaction.

Après une forte déception face à la reprise de ce même financement par la Région Normandie et le Conseil Départemental de la Seine-Maritime, nous avons agi.

Très vite, après une écoute attentive des débats de la séance du 15 février au Conseil Régional qui ont précédé le vote de la reprise partielle de la part de financement de la Métropole Rouennaise par la Région Normandie, nous avons effectué un décryptage minutieux des discours. Puis nous avons tenu à décerner les prix des « Boulets » du climat aux élus régionaux climaticides selon un classement qui tient compte des perles et/ou propos mensongers tenus. Le classement est visible à ce lien :

<http://www.effetdeserretoimeme.fr/wp-content/uploads/2021/05/Les-boulets-du-d%C3%A9bat-r%C3%A9gional-avec-image-VF.pdf>

Ensuite, nous appuyant sur les déclarations de Mme la Ministre de la Transition écologique et solidaire et du Ministre chargé des transports sur le fait que le projet ne sera pas imposé au territoire s'il ne fait pas consensus parmi les élus locaux, nous leur avons écrit un courrier leur demandant de respecter cet engagement.

Nous avons continué à diffuser notre travail propositionnel sur les alternatives au projet sur les réseaux et présenté ce travail au Préfet de la Seine-Maritime dans un rendez-vous qui a eu lieu juste avant le rejet des alternatives présentées par la Métropole rouennaise par l'Etat, les raisons en étant exposées dans un rapport de la DREAL. Nous avons effectué une analyse critique de ce rapport et travaillé sur le sujet des autoroutes ferroviaires, connaissant actuellement un début de développement en France. Forts de ces travaux, et avec le soutien de quelques membres du Collectif Non à l'A133-A134, nous avons envoyé des courriers d'interpellation sur ces questions aux ministres sus-cités, mais aussi au cabinet du Premier Ministre et au Président de la République dont les collaborateurs ont accusé réception sans toutefois donner suite.

Nous avons été présents également en action de sensibilisation sur le terrain notamment en juillet 2021 lors de l'Altertour, tour de France à vélo des Alternatives, avec des militants de passage aux jardins de Repainville et à Alizay où nous sommes intervenus aux côtés de membres eurois du Collectif Non à l'A133-A134.

Ce sujet des autoroutes A133-A134 a également été le sujet d'une série de plusieurs cafés climats citoyenneté, dont le premier opus avait eu lieu en décembre 2020. Nous allons détailler cette action spécifique de sensibilisation dans le chapitre qui suit.

L'ensemble de tout ce travail est accessible ici :

<http://www.effetdeserretoimeme.fr/les-informations-sur-la-lutte-contre-la133-a134/>

Pour la préfecture pas d'alternatives possibles, seul le tout routier est une solution !

No future !

Préparons l'avenir, construisons les Mobilités Durables : c'est moins d'énergie, moins de dépenses et moins de pollution.

association **effet de serre toi-même !**

d'autopartage remplace 10 voitures particulières et libère 9 places de stationnement !

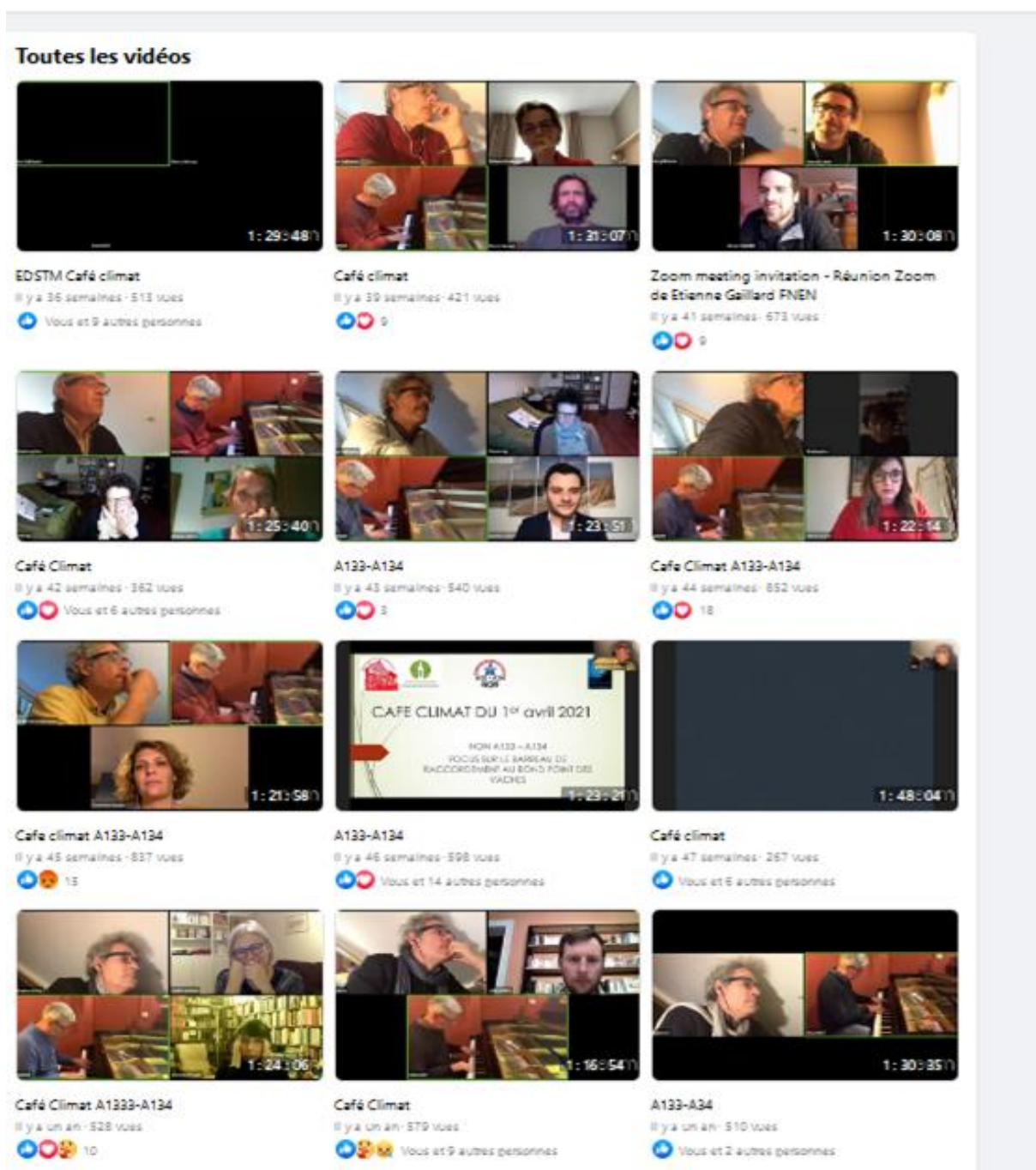
➤ Découvrez notre réponse sur notre site : <http://www.effetdeserretoimeme.fr/wp-content/uploads/2021/10/DREAL-Non-A133A134-EDSTM-VF.pdf>

5. Nos actions de sensibilisation du public.

Notre association a poursuivi sa mission fondamentale de sensibilisation du public aux problématiques environnementales à travers différents projets :

a. L'animation de cafés climats citoyenneté

De janvier à juin 2021, Effet de Serre Toi-même a poursuivi une série de cafés climat citoyenneté en visio conférence avec retransmission en facebook live, série débutée en décembre 2020 avec un ou deux invités phares, citoyen(ne)s engagé(e)s, élu(e)s municipaux, départementaux, candidat(e)s aux élections régionales, députés. Ils ont ainsi pu s'exprimer sur le dossier de l'A133-A134, improprement appelé « Contournement Est de Rouen », mais aussi plus généralement sur leur vision des politiques publiques à engager en matière de protection de l'environnement et du climat, en relation avec les problématiques de



démocratie participative, et en faisant un point pédagogique sur le fonctionnement des collectivités auxquelles ils sont lié(e)s. Ainsi, 12 cafés climats ont été diffusés en facebook live sur ce premier semestre.

Nous avons le projet de la tenue d'un « café climat citoyenneté » en présentiel le 24 novembre à la Maison pour Tous de Sotteville-lès-Rouen au cas où les conditions sanitaires le permettaient :

« Que peut-on faire à titre individuel et/ou collectif pour limiter les impacts du réchauffement climatique ? ». Ce café climat était à destination des parents et pré ados/ados, à partir de 12 ans : début de soirée animé par Gamers 4 the climate et leurs jeux de société écolos. Puis, à 19 h 30, la discussion démarrait par un buffet bio et local (en partenariat avec « La Cantine »). Nous aborderions les « petits gestes du quotidien » sans les dissocier de l'organisation collective du territoire (mobilité, autonomie alimentaire...). La discussion aurait été animée par Effet de Serre Toi-Même.

Ce café climat en présentiel a dû être reporté compte tenu de conditions sanitaires défavorables.

b. Les marches pour le climat

Les membres de notre association étaient présents à la marche climat du 28 mars 2021, veille de l'examen du projet de Loi Climat, afin d'exiger une loi climat ambitieuse après que la France ait été reconnue coupable d'inaction climatique par le tribunal administratif de Paris en février.

Ils étaient également présents à la marche climat du samedi 6 novembre pour un après-midi qui s'est déroulé en deux étapes :

- Un parcours accompagné de notre remorque sur laquelle était fixée des visuels et des affiches de sensibilisation reprenant nos revendications sur plusieurs sujets et notamment les alternatives aux autoroutes A 133-A134 avec distribution de tracts et interpellations sur ce sujet d'autoroutes à péage improprement nommé Contournement Est de Rouen.
- Un atelier de sensibilisation sur ce sujet que nous avons mené à l'issue de la marche climat, à la Maison des Associations et de la Solidarité, Rue Dumont d'Urville à Rouen, à partir de 17 h 30.



c. Intervention à la Friche Lucien en septembre 2021

À l'invitation d'Alternatiba Rouen, Guillaume Grima a fait une intervention à la Friche Lucien dans le cadre du mois de l'Écologie, sur un format conférence-débat autour de ces thèmes : analyse des politiques publiques et propositions en matière de mobilités (VL, PL , TC, Vélo....) et lutte contre l'A133-A134, point d'étape.

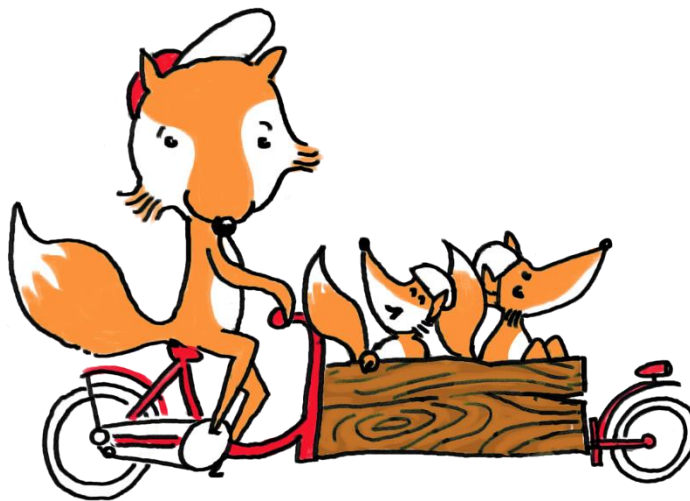
6. Autres projets spécifiques de notre association

a. L'outil mobile de sensibilisation familial aux émissions de GES

En 2019, nous avons acquis le châssis et les premiers pans constitutifs de la remorque climat qui devait se développer ensuite en outil mobile contenant des jeux et des supports ludiques et de communication à l'intention d'un public familial pour sensibiliser le grand public aux modalités d'émissions de gaz à effet de serre et plus généralement au changement climatique.

En 2020, nous avons dû changer de partenaire de construction car David Etienne a cessé son engagement dans ce projet. Heureusement nous avons pu retrouver un nouveau constructeur en la personne de Mathieu.

En 2021, le projet a pu redémarrer avec un début de travail autour de la création d'un passeport éco-citoyen, travail qui sera poursuivi en 2022. Ce passeport, destiné à un jeune public est en lien avec les jeux de sensibilisation qui seront à effectuer.



b. Les Oasis urbaines

Ce projet conçu par Effet de serre Toi-Même, proposé et plébiscité en novembre 2018 par les rouennais dans le cadre d'un appel à projets citoyens fait par la Ville de Rouen, a été inscrit dans un calendrier de réalisation : 3 modules végétalisés devaient être installés en 2019 et un dernier en 2020. Après une dernière réunion technique en septembre avec les services de la Ville de Rouen, le projet a été mis en suspens dans le contexte de la campagne des élections municipales. Rappelons qu'il s'agit de créer sur l'espace public

une zone verte et bleue composée de modules végétalisés avec présence d'eau, pour créer des îlots de fraîcheur, en prenant sur des places de stationnement, pour réattribuer une partie de l'espace public aux piétons et générer des espaces apaisés tout en favorisant la biodiversité en Ville.

Nous étions très inquiets l'an dernier devant l'inertie de la Ville de Rouen face à ce dossier qui a tout de même une énorme légitimité démocratique avec le vote des citoyens rouennais. Hélas, rien ne semble avoir avancé en 2021.

⇒ **Conclusion** :

En 2021, l'activité d'Effet de Serre toi-Même s'est encore fortement intensifiée, portée par la force de conviction, la motivation sans faille et l'énergie des membres actifs moteurs de notre association, mais aussi les indispensables soutiens et aides que nous apportent nos militants et sympathisants.

Ce bilan témoigne aussi de notre capacité à travailler en collaboration, en convergence et en complémentarité avec d'autres associations ou mouvements citoyens au sein de Collectifs.

Nos adhésions se sont bien maintenues, notre audience auprès du grand public s'est intensifiée et l'écoute que nous avons eu de la part des élus a été attentive et respectueuse.

Mais la tâche est immense. Face à l'urgence climatique, nous avons besoin de toutes les énergies pour continuer. Rejoignez-nous !

Contournement Est de Rouen. L'ultime bataille du monde économique

À quelques jours d'un vote décisif de la Métropole Rouen Normandie sur la question de l'autoroute A133-A134, le monde économique rappelle unanimement son attachement au projet, à grand renfort de sondage et campagne de communication.



L'État a déjà affirmé qu'il ne s'engagerait pas sur le projet contre la volonté des élus locaux. (illustration)
Publié le 3 février 2021 à 19h09
Par Pierre Durand-Gratian

Front uni, plus que jamais, du monde économique de la Métropole de Rouen sur le projet d'autoroute A133-A134. Alors qu'[un vote décisif de la Métropole Rouen Normandie](#) pourrait mettre définitivement fin au projet, lundi 8 février, la Chambre de commerces et d'industrie (CCI), les syndicats patronaux, le port de Rouen et les chefs d'entreprise rappellent [leurs arguments](#), pour l'emploi, pour l'attractivité, pour le désengorgement du centre-ville. Dernier outil à leur disposition, un sondage Ifop commandé par la CCI, qui révèle que 80 % des habitants de Seine-Maritime et de l'Eure y sont favorables. 83 % même pour la Métropole de Rouen ! Qu'importe si le même sondage indique que 81 % des interrogés n'ont jamais entendu parler du projet ou ne savent pas précisément de quoi il s'agit (62 % dans la Métropole de Rouen). *"Nos concitoyens ont été poussés à répondre à une question sans en connaître réellement le sens. C'est très malhonnête"*, fulmine Guillaume Grima, de l'association Effet de serre, toi-même, opposée au projet.

Le péage absent du sondage

"C'est vraiment un projet du XXI^e siècle", assure de son côté Xavier Prévost, président de la CPME Normandie, évoquant les 83 % de moins de 35 ans favorables à l'autoroute (84 % n'en ont jamais entendu parler). "Les territoires sont en compétition et les infrastructures sont analysées", explique de son côté Philippe Eudeline, président de Normandie AéroEspace, qui se prononce publiquement pour la première fois en faveur du contournement. "À Rouen, le train, c'est pas terrible et la congestion est compliquée", complète-t-il en invitant au désenclavement du territoire. Et les témoignages de chefs d'entreprise abondent en ce sens. "Étant à Buchy, je ne peux pas embaucher quelqu'un de la rive gauche, c'est trop compliqué", assure Benjamin Goodwin, de Buroespresso.

PUBLICITÉ

Quant à la question du péage, absente du sondage de la CCI, pas de doute sur le fait que les entrepreneurs le paieront pour les pro-contournement. "Quand vous passez 30 minutes bloqués dans les bouchons, c'est du salaire que vous versez, une perte de productivité, une usure du véhicule... C'est plus intéressant de régler un péage", assure Benjamin Goodwin. Les particuliers seront-ils quant à eux prêts à payer ? La question n'est pas tranchée. Guillaume Grima regrette cependant que le sondage n'ait pas fait mention "de la possibilité d'alternatives".

La Métropole [aura le dernier mot](#), lundi. Son président, Nicolas Mayer-Rossignol, et [ses alliés écologistes](#), majoritaires, n'ont pas caché leur opposition.

24 Heures motonautiques de Rouen : le doute plane sur l'édition 2021, et pas seulement à cause du Covid

Polémique. Faute d'un bilan zéro carbone, ou presque, les 24 Heures motonautiques de Rouen pourraient ne pas avoir lieu non plus cette année.



Pas sûr que les bolides reviennent pour les 24 Heures motonautiques. (Photo archives Stéphanie Péron/Paris-Normandie)

Par Benoît MARIN-CURTOUD

Publié: 15 Février 2021 à 15h16 Temps de lecture: 3 min

Une [édition 2020 annulée](#) en raison de la crise sanitaire et [des doutes plus que sérieux sur la pérennité même de l'événement cette année](#) : c'est ce que pointe l'organisateur de l'événement se déroulant traditionnellement début mai, dans un récent communiqué.

Le Rouen Yacht Club déplore en effet la conditionnalité du soutien de la Ville de Rouen et de sa Métropole à un événement phare pour les amateurs de ce sport et qui, pour ses aficionados, porte plus haut l'attractivité de l'Agglomération que, par exemple, le Panorama XXL.

Dans un courrier adressé au Rouen Yacht Club, la Métropole précise que la collectivité a « *dans le sillage de l'ONU décrété l'état d'urgence climatique sur son territoire à l'occasion du conseil métropolitain du 14 décembre dernier. Un geste fort qui nous engage. C'est pourquoi, compte tenu de la situation décrite précédemment, ainsi que de l'ambition social-écologique qui est la nôtre, nous ne pouvons soutenir cette manifestation des 24 Heures motonautiques qu'à la condition d'une utilisation de moteurs entièrement décarbonés.* »

Une opposition qui vient de loin

Désarroi des organisateurs qui, s'ils ont parfois invité des concurrents « zéro carbone », n'avaient « *absolument pas* » proposé cela. Le Rouen Yacht Club a demandé sans l'obtenir un rendez-vous en urgence. « *Nous sommes "force de propositions concrètes dans le cadre de la transition écologique", nous attendons ce rendez-vous avec impatience... Nous sommes au pied du mur, le temps nous est compté et les acteurs du motonautisme mondial sont dans l'inquiétude. Il faut que la Ville de Rouen nous explique clairement les modalités de son soutien.* »

Publiquement, le président de la Métropole n'a pas évoqué le sujet mais la maire adjointe en charge des Sports a détaillé vouloir inclure la manifestation dans une grande Fête du fleuve. Elle serait prête à aider l'organisation pour atteindre l'objectif zéro carbone, laissant un peu d'espoir quant au déroulement de la course.

Une réunion devrait avoir lieu en février. Mais les soutiens de la majorité municipale, [notamment le groupe EELV](#), n'ont eu de cesse à chaque proposition de subventions, entre 2014 et 2020, de voter contre cette manifestation au motif qu'elle émettait des gaz à effet de serre. [L'association Effet de serre toi-même](#) a d'ailleurs souligné qu'il y a deux ans, « avec Concept hélios propulsion, [elle proposait] de remplacer les 24 Heures motonautiques au pétrole par la première course de bateaux solaires pour attirer des transferts et des échanges technologiques ».

Pas sûr que, dans un délai aussi court, les pilotes des 24 Heures puissent apporter de telles modifications à leurs engins.

Environnement

Les boulets de l'environnement : À Rouen, les écolos tirent à boulets rouges

Opposée au Contournement Est de Rouen, L'association Effet de Serre Toi-Même a décerné les Boulets du Climat. Sur les six élus « primés », deux ont accepté de réagir en dénonçant le procédé.



Le président Hervé Morin décroche la plus haute distinction de l'association Effet de Serre Toi Même ! DR

Décidément [le projet du Contournement Est de Rouen](#) bénéficiera de tous les canaux médiatiques de la part de ses partisans et de ses opposants. Le tout dans une tension extrême. Après les réunions publiques, les manifestations, les tracts, aujourd'hui, c'est au tour des trophées. À l'instar de Greenpeace, l'association écologiste Effet de Serre Toi-Même, membre du Réseau Action Climat, a choisi de désigner en assemblée 6 élus de la Région Normandie lauréats des « Boulets du climat Normands 2021. Qui veut gaspiller des millions ? ». Nouvelle dans la stratosphère politique normande, pas trop habituée à être chahutée de la sorte, l'initiative passe très mal.

L'affaire commence après le retrait de la Métropole Rouen Normandie du financement des travaux de l'A133-A134. Aussitôt, les présidents Bertrand Bellanger, pour le Département de Seine-Maritime, et Hervé Morin, pour la Région Normandie, ont annoncé que les 2 collectivités compenseront la somme manquante, soit 66 millions d'euros. Donc, le 15 février, le Conseil Régional décide de passer sa participation de 122 millions d'euros à 205 millions d'euros : « Après le décryptage de la séance, certains argumentaires nous ont fait beaucoup réfléchir, car ce sont, pour nous, des manipulations, déclare Guillaume Grima, l'administrateur de l'association Effet de Serre Toi-Même. Alors, nous avons décidé de décerner des prix un peu spéciaux. Évidemment, c'est humoristique. Pour ces choses sérieuses, on a opté pour la dérision. »

Du plomb au laiton

Les écologistes ont donc décidé de « relever les perles et autres mensonges des élus. Sur la base de ces éléments, un jury de personnalités citoyennes et d'experts a attribué à 6 d'entre eux un boulet choisi en fonction de la densité des métaux le composant. C'est la patte Effet de Serre. Une patte scientifique et rationnelle », sourit l'opposant.

Ainsi, du plus léger au plus lourd, Marie-Françoise Guguin, vice-présidente aux affaires générales, décroche le Boulet de laiton pour son expression « Métropole congestionnée au quotidien » qui serait, selon les écologistes, une « exagération une contrevérité démagogique » et pour avoir estimé que « des individualités qui ont eu l'opportunité de se regrouper ne peuvent pas prendre les 500000 habitants en otages », une déclaration ce qui serait un « illogisme un irrespect de la République, assène Guillaume Grima, car dire que nous prenons en otages des élus et des habitants alors que nous exprimons notre point de vue est un déni de démocratie » .

Le Boulet de Pierre et le Prix spécial du jury est remis à l' élu du Rassemblement National Nicolas Bay pour, entre autres, l'idée que « ça va pénaliser les classes populaires » considérée par Effet de Serre Toi Même comme un « mensonge et une instrumentalisation des classes populaires ». Ex-æquo, la Sénatrice Catherine Morin-Desailly, en raison d'une série de phrases considérées par les écologistes comme « archaïques, conservatrices, disproportionnées, manipulatrices et approximatives, comme dire que Jean-Louis Borloo, l'auteur du Grenelle de l'environnement, soutenait le projet alors que, lors de sa venue à Rouen, il a esquivé le sujet ».

Pascal Houbbron, maire de Bihorel, repart, lui, avec le Boulet de Bronze, principalement pour son « irresponsabilité devant les générations futures » , accuse l'association Effet de Serre Toi Même, suite à sa déclaration : « Le développement du ferroutage et du transport fluvial appelé de nos vœux ne fonctionnera pas sans les camions. »

C'est l'ex-maire du Havre, Jean-Baptiste Gastinne, qui reçoit le Cuivre pour « duperie démocratique et amnésie opportuniste », car il a déclaré, selon les écologistes, en septembre 2020 que « la Région ne reprendrait pas la part de la Métropole si elle venait à se désister ». Et bien entendu, l'association Effet de Serre Toi Même a décerné la plus haute distinction au chef d'orchestre, le président de la Région Normandie Hervé Morin. Les écologistes lui octroient

le Boulet de Plomb pour une « fièvre dépensière sans limite ? En trois ans, la part de la Région a augmenté de 68 % ».

Choc et amertume

Le palmarès a été largement partagé sur les réseaux sociaux. Et, « nous leur avons envoyé les résultats », ironise Guillaume Grima, l'administrateur de l'association Effet de Serre Toi-Même. Consultés, 4 élus ont préféré passer par le service communication de la Région Normandie pour affirmer leur refus de s'exprimer et faire des commentaires.

En revanche, Marie-Françoise Guguin déclare « trouver le procédé peu démocratique. Il n'y a eu aucune possibilité d'échanger et de répondre. En plus, ce sont des extraits dans des interventions plus complètes. Je suis aussi choquée par les illustrations et l'utilisation de notre image. Après, moi, je défends des convictions avec des arguments. Au final, je trouve cela dommageable et je ne partage pas leur humour. Je pense qu'il y a une forme d'atteinte à la personne. Je conçois qu'on ne soit pas d'accord, mais là c'est du détournement de propos. Pour ma part, ils ont dépassé les limites ».

Quant à lui, Pascal Houbbron est plus amer, car « c'est une polémique que cherche à lancer Effet de Serre Toi Même ! Je les invite à venir dans les communes rencontrer des élus qui connaissent leurs territoires plutôt qu'à se cacher derrière les nouvelles technologies qu'ils maîtrisent bien. Avant de critiquer qui que ce soit on commence par être exemplaire. C'est une polémique insignifiante ».

Entre-temps, la majorité des élus du Département de Seine-Maritime ont, eux aussi, décidé de rallonger la part de la collectivité de 18 millions d'euros.

Des opposants au contournement Est de Rouen reçus par le préfet de Normandie

Un collectif d'associations de protection de l'environnement et de riverains a été reçu, mercredi 26 mai 2021, par le préfet de Normandie pour évoquer d'autres alternatives au contournement Est de Rouen.



Le collectif anti contournement Est à la sortie de la préfecture.

Par Elise KERGAL

Publié: 26 Mai 2021 à 20h40 Temps de lecture: 2 min

Un collectif regroupant en autres des riverains, des associations de protection de l'environnement a été reçu, mercredi 26 mai par le préfet de Normandie. « *Nous avons réaffirmé notre désaccord au projet d'A133-A134 (contournement Est de Rouen), explique Guillaume Grima de l'association Effet de serre toi-même. Notre objectif est d'offrir d'autres solutions en développant le covoiturage, les lignes ferroviaires, les trajets en bus et à vélo au quotidien dans l'agglomération de Rouen. Nous avons été entendus par le préfet, l'échange a été riche.* »

[Lire aussi Contournement est de Rouen : une infographie pour tout comprendre](#)

« Déplacer la pollution »

Pour le collectif, le projet de contournement Est ne fait que « *déplacer la pollution du centre de Rouen vers d'autres communes de l'agglomération rouennaise comme Oissel et Val-de-Reuil (concernées par le futur tracé. NDLR)* », complète Arnaud Delanney également membre d'Effet de serre toi-même.

Ce projet de liaison autoroutière de 41,5 km visant à désengorger le trafic routier de la ville n'a toujours pas vu le jour alors qu'une mise en service pour 2024 était prévue. Début février, la Métropole [a voté](#)

[contre](#) le projet, se retirant du financement à hauteur de 66 M €. Dans la foulée, le [Département](#) et la Région ont voté une rallonge financière pour compenser le désengagement de la Métropole. Celle-ci préconise des [alternatives](#) au contournement Est, qui sont désormais entre les mains du préfet. Il devrait présenter le résultat de ces études d'ici peu.

Les cyclistes écologistes en vacances s'arrêtent à Rouen

Parti du pays de Bray le 12 juillet, l'altertour s'est arrêté à Rouen samedi après-midi 17 juillet 2021. Ces vacanciers écolo à vélo se sont fait présenter les initiatives locales pour préserver l'environnement.



Des participants de l'altertour à Repainville samedi après-midi se font présenter les initiatives locales par l'association «Effet de serre toi-même» - DR

Par Sylvain AUFFRET

Publié: 17 Juillet 2021 à 19h51 Temps de lecture: 2 min

Les cyclistes de [l'Altertour 2021](#), partis de Fontaine-en-Bray le 12 juillet et censés arriver à Brest le 27 août, ont fait une étape ce samedi 17 juillet dans les jardins de l'association de préservation du site naturel de Repainville, à l'est de Rouen. « *Ce sont des citoyens qui s'organisent [une association de bénévoles existe, NDLR] pour découvrir le territoire, il y a une volonté de plaisir pendant les vacances, et d'en profiter pour renforcer sa citoyenneté en rencontrant des associations, des entreprises, des particuliers qui présentent des alternatives locales pour la préservation de l'environnement et du climat en limitant les gaz à effet de serre* », explique Guillaume Grima, membre de « [Effet de serre toi-même](#) », une des associations qui a présenté ses projets devant une centaine de personnes.

« Faussement appelé contournement est »

« *Nos revendications que nous portons auprès des élus de la Métropole depuis des années, c'est un moratoire complet des constructions sur les terres naturelles de la métropole, qu'on utilise les 450 hectares de friche industrielle pour reconstruire sur le déjà construit et qu'on n'artificialise plus aucune terre* ». Autre association, les Vagabonds de l'énergie, qui présentait leur four solaire. Les cyclistes de

l'Altertour auront ainsi pu fabriquer des cookies. Demain, ils seront à Alizay pour se faire expliquer les alternatives aux autoroutes à péage A133-134, « *faussement appelé contournement est* », termine Guillaume Grima. Même en vacances, la politique n'est jamais loin.

Rouen. Ces alternatives au contournement Est que proposent les opposants au projet

Le collectif NON A133-A134, qui réunit les anti-contournement Est, propose des alternatives concrètes à ce projet autoroutier, qu'il juge "climaticide" et rétrograde.



Les anti-contournement Est, regroupé en collectif, ont proposé des alternatives au projet autoroutier, notamment la réouverture de la ligne ferroviaire entre Rouen et Évreux. (©Isabelle Villy/Archives)

Par **Margot Nicodème** Publié le 10 Nov 21 à 19:12

76actu

[Mon actu](#) Suivre

« Le territoire est à un moment décisif de son histoire. Un projet à près d'un milliard de dollars, c'est la décision presque du siècle. » L'enjeu est crucial, le calendrier serré, Guillaume Grima, de l'association Effet de serre toi-même !, en rend bien compte. Par

le biais du **collectif Non A133-134** – composé d'élus, d'organisations politiques et climatiques – il va interpeller le gouvernement, avec une lettre, pour alerter toujours plus sur le caractère jugé **irrationnel** du **contournement Est**. Une façon de réaffirmer ses positions dans un dossier complexe, un mois après que les [pro-contournement ont eux-mêmes adressé un courrier](#) à Matignon, pour éviter que le projet ne soit enterré*.

« Un modèle du tout routier obsolète »

Pour rappel, le projet, qui avoisine en réalité les 900 millions d'euros, consiste à créer deux autoroutes pour relier l'A28 à l'A13, et ainsi à désengorger le trafic dans la métropole de Rouen. Les arguments de la partie qui y est opposée sont bien connus : des conséquences « climaticides », avec une estimation de 50 000 tonnes de CO² rejetées par an, et l'incarnation d'un « modèle du tout routier » devenu « obsolète ». Pour les militants, la clé est « le report modal » (le transfert d'une partie des flux d'un mode de transport vers un autre), et des alternatives en ce sens sont concrètement proposées par le collectif.

Là où le contournement Est prévoit de désengorger la territoire métropolitain avec 2 000 voitures en moins par jour, le collectif voit un panel de solutions qui permettraient d'extraire de la circulation 75 000 voitures par jour. « Bien sûr, c'est un objectif sur plusieurs années », détaille Guillaume Grima. Voici les différentes voies explorées.

Utiliser les infrastructures existantes entre l'Eure et Rouen

Pour Sophie Ozanne, membre de l'association Non à l'autoroute, à Léry, il faut miser sur l'existant, à savoir l'A13, qui relie la métropole rouennaise à la communauté d'agglomération Seine-Eure. « D'abord, il faudrait diminuer la vitesse sur l'A13, pour moins d'émissions de CO². Et surtout, il faudrait supprimer le péage d'Incarville [au niveau de Val-de-Reuil, NDLR]. C'est un véritable repoussoir sur les itinéraires secondaires ». Pour Sophie Ozanne et le maire d'Alizay, [petite commune euroise qui serait fortement impactée](#) par la construction du contournement, il est aussi impératif de « rouvrir la ligne de train Rouen-Évreux ».

Déporter les poids lourds

Concernant le transport de marchandises, le collectif mise sur l'intégration du Havre dans des autoroutes ferroviaires, « actuellement dans les cartons », qui relie Cherbourg à Bayonne. C'est donc un projet d'« extension » de cette autoroute qui est ainsi suggéré, avec Le Havre dans la boucle. « Les camions sont montés sur des remorques, qui les déplacent », détaille Guillaume Grima.

De même, Le Havre pourrait compléter une autre autoroute ferroviaire prévue, entre Paris et Strasbourg. Dans la même logique, « le renforcement du transport fluvial » est lui aussi une alternative.

Réduite efficacement les déplacements courts

Concernant les usagers de la route, une étude de 2017 fait état de 530 000 déplacements par jour dans la métropole de Rouen qui font moins de 5 km. Pour le collectif, un travail sur les politiques publiques suffirait à diminuer cette tranche significative. La construction de « parkings de rabattement » aux quatre coins de la métropole, la création de nouvelles lignes de Teor allant jusqu'à Boos et l'instauration d'une véritable politique vélo font partie des solutions.

Si la réponse du gouvernement, s'il y en a une, ne s'avère pas satisfaisante, le collectif pense déjà à la suite. « Nous envisageons le cas qui nous amènerait dans une autre phase de la mobilisation. » Celle de la « mobilisation citoyenne » et « des recours juridiques », est-il prédit.

**Après le retrait de la Métropole du projet au printemps 2021, et contre la volonté de la Région et du Département, l'État avait fait savoir qu'il ne s'opposerait pas à la décision de l'agglomération, la principale concernée.*

À Rouen, une association propose d'étendre la zone piétonne à l'Est du centre-ville historique

Étendre l'espace piétonnier de Rouen pour répondre à l'urgence climatique, c'est une solution proposée par Effet de serre toi-même à Rouen. La Ville voit les choses autrement.



A Rouen, l'association Effet de Serre toi-même propose d'agrandir l'espace piétonnier vers l'est du centre-ville historique. (©FM/76actu/Archives)

Par **Mathieu Normand** Publié le 15 Déc 21 à 8:12 mis à jour le 15 Déc 21 à 8:12

76actu

[Mon actu](#) Suivre

L'association **Effet de serre toi-même (ESTM)**, qui travaille sur la transition énergétique et l'anticipation des changements climatiques, souhaiterait que la **Métropole et la Ville de Rouen** accélèrent leurs efforts pour **réduire la place allouée à la voiture dans l'espace public et augmenter celle des piétons**. Ses membres l'ont rappelé à l'occasion de la journée mondiale du climat, le 8 décembre 2021, date symbolique choisie pour faire le point sur leurs actions.

ESTM a réalisé des préconisations pour agrandir le plateau piétonnier à Rouen dans [ses contributions au plan climat air énergie territorial \(PCAET\)](#). L'une d'elle consiste à rendre piéton « l'est de la rue de la République », détaille Guillaume Grima, l'un des membres de l'association, pour « relier le centre-ville historique et la rue Armand-Carel, le quartier Saint-Nicaise et même pourquoi pas la Croix-de-Pierre ».

« On n'est plus au temps de Lecanuet »

« On a eu une petite expérience sur la rue des Boucheries-Saint-Ouen », rappelle Guillaume Grima. La rue avait été [fermée à la circulation pendant l'été](#) sur certains créneaux horaires, au même titre que les rues Ecuyère et Rollon. L'association estime que « ça ne va pas assez loin » et souhaiterait qu'une nouvelle phase de travaux de [Cœur de Métropole](#) soit dédiée à la piétonnisation de la partie Est du centre rive droite.

La Ville, par l'intermédiaire de Nicolas Zuili, adjoint en charge en charge du secteur rive droite, comprend les attentes de l'association, mais estime que « la piétonnisation ne se décrète pas ». « On peut initier des opérations comme celle de la rue des Boucheries-Saint-Ouen pour voir comment cela fonctionne et que les riverains puissent s'approprier la chose, mais on n'est plus au temps de Lecanuet, quand on a rendu la rue du Gros-Horloge piétonne, souligne-t-il. Les gens sont en droit de dire 'On n'est pas d'accord.' C'est ça la démocratie participative, une marque de fabrique du mandat de Nicolas Mayer-Rossignol. »

L'élu se dit en défaveur d'un « diktat » lorsqu'il est question de modifier les usages. « L'espace est pluriel. C'est là que les gens vivent, passent ou travaillent. En piétonisant, il va y avoir forcément des gens qui vont se sentir expropriés d'un certain droit. » Difficile pour lui d'imaginer par exemple piétonnisées les rues Saint-Vivien et Saint-Hilaire, empruntées par de nombreux véhicules pour rejoindre les quartiers est. « C'est un endroit où la voiture a droit de passer, même si c'est avec une place moindre. »

La rue Jeanne-d'Arc, futur espace apaisé ?

La voiture aura encore droit de cité à Rouen ([à condition d'avoir la bonne vignette Crit'air](#)) dans les années à venir. Ce qui n'exclut pas de nouvelles expérimentations sur la piétonisation pour la Ville, à condition qu'elles soient « construites avec les riverains » et « étudient tous les usages ». « Il ne faut pas qu'un espace piétonnisé devienne un espace mort », insiste Nicolas Zuili. Les expérimentations menées au nord de la place du Vieux-Marché pourraient d'ailleurs être réitérées.

ESTM imagine offrir une alternative aux automobilistes par la construction de grands parkings de délestage aux quatre points cardinaux de Rouen, accessible du centre en 10 à 15 minutes de transport en commun. Dans l'immédiat, la Ville se concentre de son côté sur l'« apaisement des espaces » et la « pacification des flux », en faisant cohabiter les différents modes de déplacement. « Notre but est de rendre l'espace public beaucoup plus attractif, qu'on ait envie de s'y rendre, de s'y promener. » Cela

passe par des aménagements du cadre de vie – il cite le récent terrain de pétanque de la place des Carmes – et des projets plus ambitieux, comme la future étude menée sur la rue Jeanne-d 'Arc à partir du début d'année 2022.

Des travaux sur la chaussée sont prévus. Les bus, notamment, ne passeront plus dans cette rue d'ici « un an, un an et demi » et tous les espaces liés à leur circulation pourront être réutilisés. « Il faudra imaginer comment avec les habitants, collectivement. Certains diront 'complètement piéton', d'autres voudront des espaces apaisés, végétalisés, d'autres des voitures. Il y aura concertation, et il faut le rappeler : rien n'est joué d'avance. » Certaines préfigurations ont tout de même été établies. Des présentations et des rencontres sur site auront lieu pour amorcer une phase consultative l'année prochaine.

Contournement Est de Rouen validé : du « soulagement » à la « déception », florilège de réactions

L'annonce de la validation de la liaison autoroutière A13-A28 par le Premier ministre Jean Castex, mercredi 15 décembre 2021, dans les colonnes de Paris-Normandie, divise une nouvelle fois partisans et opposants de ce projet. Maires, militants d'associations et habitants expriment leur satisfaction, ou leur colère.



Le projet historique de contournement Est de Rouen vise à décongestionner la ville - Photo d'archives

Boris Maslard/Paris-Normandie

Par la rédaction

Publié: 16 Décembre 2021 à 18h37 Temps de lecture: 5 min

Le Premier ministre Jean Castex l'a annoncé dans les colonnes de Paris-Normandie, mercredi 15 décembre 2021 : [le contournement Est de Rouen, ou liaison autoroutière A13-A28, est validé par l'État](#). Une décision qui divise, une nouvelle fois, partisans et [opposants](#) de ce projet. Maires, militants d'associations et habitants expriment leur satisfaction, ou leur colère.

Chez les « pour »

Julien Demazure, maire de La-Neuveville-Chant-d'Oisel et vice-président du Département de Seine-Maritime : « C'était une décision très attendue du territoire et des élus, contrairement à ce qu'a pu dire Nicolas Mayer-Rossignol, car une majorité des maires étaient en faveur du contournement, alors qu'on a beaucoup focalisé sur la Métropole. Donc après ses reniements, je suis pleinement satisfait que l'État ait

pris ses responsabilités. C'est une satisfaction pour les habitants, cela va améliorer la qualité de l'air dans les écoles de Rouen, et aussi pour le monde économique. »

Vincent Laudat, président de la CCI Rouen Métropole : « C'est une satisfaction par rapport à notre travail de lobbying. Les flux venant de l'A28 et de l'A13 qui transitent par Rouen n'ont rien à faire dans notre ville. Ce contournement permettra de désenclaver la vallée de l'Andelle et de maintenir la compétitivité du port [grâce à la connexion au rond-point des Vaches], notamment pour les activités céréalières. Du champ de blé au port, il n'y a qu'une seule solution, c'est le poids lourd. »

Colette Launay, retraitée, Bihorel : « C'est une très bonne nouvelle. Dans mon immeuble du plateau des Provinces, je suis aux premières loges de la circulation des camions quand le tunnel de la Grand-Mare est fermé. L'année prochaine, il va d'ailleurs être fermé pour travaux à de nombreuses reprises. Le passage de ces poids lourds est dangereux, bruyant et polluant. Il faut voir ce que l'on respire. J'espère que je verrai le contournement Est entrer en service et qu'à ce moment-là, les camions ne rouleront plus dans le quartier. »

Pascal Houbbron, maire de Bihorel : « Ce feu vert de l'État va enfin permettre une politique de mobilité durable dans la métropole. C'est aussi un soulagement pour les habitants du quartier du plateau des Provinces, qui subissent un trafic quasiment autoroutier de camions à chaque fois que le tunnel de la Grand-Mare est fermé. En une nuit, cela peut représenter près de 800 poids lourds. Il n'y avait pas d'alternative crédible à ce contournement. La décision va dans le sens de l'intérêt général, il n'y a pas de gagnant ni de perdant. C'est un enjeu d'attractivité. »

Fabrice Ricœur, vendeur en charcuterie, Rouen : « Ce projet est devenu indispensable en raison du développement du plateau Est de Rouen, avec de plus en plus de commerces et d'habitants. Les routes ne sont plus adaptées. Cependant, il faut qu'il respecte l'environnement. Je pense que j'utiliserai ce contournement, mais je ne trouve absolument pas normal qu'il y ait un péage. Je comprends que l'on paie pour prendre l'autoroute, mais ce n'est pas normal de devoir payer pour une voie de contournement. »

David Lamiray, maire de Maromme et vice-président de la Métropole de Rouen : « Cette décision s'inscrit dans les perspectives que l'on imagine pour l'aménagement du territoire. Avec l'ambition d'avoir de plus en plus de véhicules électriques, l'argument de la pollution de l'air ne tient plus. Le contournement va permettre de connecter des flux au-delà de la Métropole et de ne pas les faire entrer au cœur de la ville. Cela va libérer de la place à Rouen que l'on pourra consacrer aux mobilités douces, avec par exemple la mise en place de pistes cyclables. »

Chez les « contre »

Stéphane Barré, maire de Oissel : « Je suis dépité. C'est une décision très grave de conséquences au niveau de la santé et de l'environnement. À Oissel, 5 000 poids lourds et des dizaines de milliers de véhicules vont circuler chaque jour. On va nous refaire un viaduc au niveau de la zone d'activités Seine Sud. Ça va utiliser un tiers de la zone industrielle là où ces terres auraient pu servir pour créer de l'emploi. C'est un mauvais coup porté à la population et un retour en arrière de cinquante ans. »

Sonia Benamer, animatrice, Oissel : « Je ne pense pas que le contournement Est de Rouen change grand-chose à la situation actuelle. Des travaux ont été réalisés il y a quelques années pour désengorger Maromme, mais le problème est toujours là. Ce n'est pas une solution, ce sera peut-être même pire. Il y aura un impact sur le dynamisme des communes, et les Gilets jaunes vont revenir. »

Dominique Jean Meire, trésorier de [l'association Sauvegarde du cadre de vie du plateau est de Rouen](#) : « C'est une catastrophe pour le plateau Est. Nous avons toujours milité pour un contournement non de Rouen, mais de l'agglomération. On aurait préféré un fuseau plus lointain, après Mesnil-Raoul, même si on a sauvé Belbeuf, qui aurait pu être coupée en deux. Nous nous sommes souvent sentis seuls. Tout cela est très politique. Si les maires du plateau s'étaient mieux entendus, on n'en serait pas là. »

Gauthier Massin, animateur des écoles, Oissel : « Je suis contre le contournement Est de Rouen. Je vis à côté et cela va causer énormément de pollution sonore. Il y aura probablement du chômage en plus, car les commerces des communes concernées seront désertés au profit de la grande ville. Je pense que la concrétisation de ce projet va créer beaucoup de désordre. »

Guillaume Grima, de [l'association Effet de serre Toi-Même](#) : « Cette décision est une catastrophe pour le climat et l'environnement à l'est de Rouen. Dans une attitude très politicienne, le Premier ministre condamne notre territoire aux travaux forcés et à rester au XXe siècle en commettant cinq grandes erreurs : historique, climatique, financière, démocratique et technique. Face à ce quintuplé d'erreurs, nous appelons à la mobilisation citoyenne avec une pétition pour faire barrage à ce qui risque d'être une balafre environnementale. »

Joachim Moyse, maire de Saint-Étienne-du-Rouvray : « Je suis atterré par cette décision de l'État qui fait fi de celle de démocratie locale des élus de la Métropole de Rouen. Je suis étonné qu'elle intervienne à quelques mois de l'élection présidentielle pour un projet qui engage l'État au-delà du mandat actuel. Est-ce une bonne solution de délocaliser la pollution sur Saint-Étienne-du-Rouvray ? Non. Les quartiers populaires n'ont pas à payer l'ardoise d'un projet d'un autre temps. »